



Date de réception préfecture :

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation du C.M. : 2 avril 2024

Nombre de conseillers en exercice : 33

Vote(s) pour : 25

Vote(s) contre : 7

Abstention : 0

L'An deux mille vingt quatre

Le neuf avril à 19h30

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni Salle des mariages en séance publique, sous la présidence de José CERQUEIRA.

Etaient présents :

M. Alexandre RASSAERT ; Mme Anne PUECH d'ALISSAC ; M. Emmanuel HYEST ; M. Eugène GIMENEZ ; Mme Chrystel VIVIER ; M. Gilles LUSSIER ; Mme Elise CARON ; M. Franck CAPRON ; Mme Laura BORDIN ; Mme Colette WOKAM ; Mme Fabienne PARTOUT ; Mme Virginie LEMERCIER-MULLER ; M. Eric MOERMAN ; M. Jérôme ROMET ; Mme Dominique CAVE ; Mme Christine LAURENT ; Mme Marie NEELS ; M. Anthony AUGER ; Mme Nathalie BARTHOMEUF ; M. Francis DELATOUR ; Mme Agnès CHASME ; M. Patrick MERCIER ; M. Thierry THEVIN ; M. Pascal RIHET.

Etaient absents avec pouvoir :

M. Ziad GEHRAN donne pouvoir à M. José CERQUEIRA.
Mme Elise HUIN donne pouvoir à M. Emmanuel HYEST.
Mme Monique CORNU donne pouvoir à M. Alexandre RASSAERT.
M. Harrison BENET donne pouvoir à Mme Christine LAURENT.
M. Clément DROUX donne pouvoir à Mme Chrystel VIVIER.
M. Dominique POURFILET donne pouvoir à Mme Anne PUECH d'ALISSAC.
M. Daniel RATEL donne pouvoir à M. Eugène GIMENEZ.

Etait absent : M. Jean-Marie CHAMPAGNE.

Madame Marie NEELS, Conseillère Municipale, a été nommé(e) secrétaire de séance, Madame Véronique SAUNIER-COCHARD, Attachée principale, lui a été adjointe en tant qu'auxiliaire, ne prenant pas part aux délibérations.

ADOpte À LA MAJORITÉ
N°2024-048 - TARIFICATION DES SERVICES, REDEVANCES ET AUTRES PRODUITS DU
DOMAINE 2024 - MODIFICATIONS



Vu la délibération du 5 décembre 2023 portant tarification des services, redevances et autres produits du domaine – Année 2024,

Il est proposé de modifier ce catalogue, comportant pour chaque tarification, une date d'application.

Les tarifs proposés resteront valables jusqu'à ce qu'une nouvelle délibération ne vienne les modifier.

Vu l'avis de la Commission des Finances, Personnel, et Affaires Générales en date du 19 mars 2024

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, adopte à la majorité, avec 25 POUR, 7 CONTRE,

- De créer un tarif pour la mise à disposition de l'ancienne Chapelle Saint-Luc de la léproserie Saint-Lazare,
- De créer un tarif PREMIUM et un abonnement PREMIUM dans le cadre de la Saison culturelle,
- D'approuver les modifications de l'ensemble de ces tarifs et autres produits du domaine, conformément au tableau ci-annexé,
- D'appliquer ces nouveaux tarifs à compter de la date figurant au catalogue des tarifs jusqu'à ce qu'une nouvelle délibération ne vienne les modifier,
- D'autoriser Monsieur le Maire à imputer les recettes aux crédits ouverts à cet effet au budget communal.

Certifié exécutoire compte tenu de la publication effectuée le
et de la télétransmission en Préfecture le

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus,
Au registre suivent les signatures ;
Pour extrait conforme
José CERQUEIRA
Maire de Gisors.
Signé.



DÉLAIS ET VOIES DE RECOURS : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux dans les deux mois à partir de sa publication ou de sa notification auprès du Tribunal Administratif de Rouen sis 53 Avenue Gustave Flaubert à Rouen (76000) ou sur le site www.telerecours.fr. Elle peut faire, également, l'objet d'un recours gracieux auprès de son auteur. Cette démarche prolonge le délai de recours contentieux qui doit être introduit dans les deux mois suivant la réponse (l'absence de réponse au terme de deux mois vaut rejet implicite).

21 – Cimetière : Tarifs applicables à partir du 1^{er} mai 2024

Prestation		Tarifs
CONCESSIONS ADULTES		
Cinquante ans caveau (50)		770 €
Trente ans caveau (30)		495 €
Trente ans pleine terre (30)		407 €
Quinze ans pleine terre (15)		220 €
CONCESSIONS ENFANTS		
Quinze ans pleine terre (15)		110 €
Trente ans pleine terre (30)		198 €
Trente ans caveau (30)		248 €
SITE CINERAIRE		
Concessions Columbarium	10 ans	385 €
	25 ans	649 €
	Porte columbarium	99 €
Jardin du souvenir	Redevance pour dispersion des cendres	41 €
	Taxe d'inscription sur le livre	22 €
	Plaque	Gratuite
Cavernes 60 x 60	10 ans	132 €
	25 ans	308 €
	Porte de caverne	99 €
CAVEAU PROVISOIRE		
Caveau provisoire	3 jours maximum	40 €
	Par jour au-delà de 3	10 €